



**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

N° 2026-005  
7-10

Nombre de Membres  
en exercice : 11  
présents : 11  
votants : 10

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze mars à vingt heures trente minutes,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le mardi trois mars 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roger GABORIEAU.

**PRÉSENTS** : M. Roger GABORIEAU, Mmes Laura BABU, Jeanine FOURNIER, Martine GRATTON, Sophie IDIER, Annie JOYAU, Dominique PASQUIER, Marie RABILLER, Alexandra SIRET et MM. Dominique LOISY, Dominique PERRAUDEAU.

**ABSENTS EXCUSÉS** : -

**ASSISTENT** : M. Philippe BOUDEAU (Directeur), Dominique CHUPIN (Médecin Coordonnateur).

**OBJET** : Vote du compte financier unique C.C.A.S. année 2025 (Comptabilité M57)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026,  
Vu les instructions budgétaires M57, M4, M49,  
Considérant que le CFU, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives,

Dominique Pasquier est désignée Présidente de la séance.  
Le Président quitte la salle. Il ne prend part ni au débat, ni au vote.

Madame la vice-présidente présente au Conseil d'Administration du C.C.A.S. les résultats de l'année 2025 :

**Budget C.C.A.S.:**

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	151 862,01	2 564,44
Recettes	146 763,00	4 500,00
Solde 2024	- 5 099,01	+ 1 935,56
Résultat antérieur reporté	+ 24 347,61	+ 9 229,92
Résultat de clôture 2024	+ 19 248,60	+ 11 165,48

Solde global en fin d'exercice : + 30 414,08 €

Après discussion, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. à l'unanimité décide :

- D'adopter le compte financier unique pour l'année 2025
- De voter et arrêter les résultats définitifs tels qu'ils ont été annoncés précédemment.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

**Le Président,  
Roger GABORIEAU**